



Administration communale de Fischbach
1, rue de l'Eglise
L-7430 Fischbach
E-mail: technique@acfischbach.lu
Tél. : + 352 32 70 84 – 22
www.acfischbach.lu

Section réservée à l'administration communale

FORMULAIRE DE DECLARATION DE TRAVAUX

Référence projet :

Date d'introduction :

Date d'entrée en commune :

Sections réservées au déclarant

COORDONNEES DU DECLARANT

Nom et Prénom	
Numéro et rue	
Code postal et localité	
N° de téléphone	
E-mail	

DONNEES DU PROJET

Adresse <small>(si différente du celle du déclarant)</small>		
Numéro(s) cadastral(aux)		
Contenance de la/des parcelle(s)		
Section		
Lieu-dit		
Les travaux concernent	Le terrain	L'immeuble
Descriptif des travaux envisagés		
Début envisagé des travaux		

N.B. : Même si les travaux ne sont pas soumis à une autorisation de construire délivrée par le bourgmestre, cela ne dispense pas que ces travaux soient conformes aux dispositions légales et réglementaires applicables dans la commune.



Fait à	
Le	
Signature du déclarant	

La commune de Fischbach s'engage à respecter vos droits en matière de protection des données selon la législation en vigueur sur le traitement des données à caractère personnel. Ces données sont stockées et utilisées exclusivement à des fins de traitement de votre demande ou prise de contact. Après expiration du traitement de votre demande, vos données sont effacées, pourvu que vous le demandiez et que des délais de conservation légaux ne s'opposent pas à un tel effacement.

ANNEXE – DOCUMENTS MINIMUMS A FOURNIR POUR TOUTE DECLARATION DE TRAVAUX

Le présent formulaire dûment complété et signé par le déclarant,

Des croquis, plans ou schémas avec mesures, avec leur localisation sur la parcelle/l'immeuble,

Le cas échéant, un échantillon de couleur et/ou de matériaux ou des fiches techniques sur les éléments à installer,

Des photos de la situation existante.

N. B. : les documents datés et signés par le maître d'ouvrage sont à présenter pliés au format DIN A4 en 1 seul exemplaire à l'administration communale.